

## **Le conseil d'administration de l'EHESP sera entièrement constitué mi-juillet**

PARIS, 13 juin 2007 (APM) - Le conseil d'administration (CA) de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) sera entièrement constitué mi-juillet, a-t-on appris mardi auprès de l'administrateur provisoire de l'école, Antoine Flahault.

Un CA restreint a été nommé par un arrêté publié le 16 mai au Journal officiel. Il doit encore être complété par les représentants élus des personnels de l'école. Le décret du 7 décembre 2006 relatif à l'EHESP précisait que les élections devaient être organisées au plus tard avant le 7 juin, rappelle-t-on.

"Les élections ont lieu actuellement à l'Ecole nationale de santé publique (ENSP) à Rennes qui représente la base électorale initiale de l'EHESP", a indiqué Antoine Flahault. Les résultats sont attendus pour le 9 juillet.

La date de la première réunion du CA complet n'a pas encore été décidée. Elle pourrait avoir lieu fin juillet ou début septembre. D'ici-là, l'administrateur provisoire de l'EHESP ne prévoit pas de réunir le CA restreint à moins que les tutelles ne le saisissent.

Le CA devra élire son président parmi les quatre personnalités qualifiées extérieures à l'école déjà nommées: Jean Castex, directeur de cabinet du ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité, Xavier Bertrand, et ancien directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (Dhos); Rose-Marie Van Lerberghe, présidente du directoire du groupe Korian et ancienne directrice générale de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP); Jean-François Mattei, président de la Croix-Rouge française et ancien ministre de la santé; Michel Hannoun, président de la fédération professionnelle UMP des métiers de la santé et ancien député RPR.

Le CA complet aura trois mois à partir de son installation pour structurer l'école en institut, départements et services communs.

Il devra donner un avis sur le futur directeur de l'EHESP, proposé par les tutelles.

Antoine Flahault a observé que l'école a désormais trois tutelles (contre quatre avant le changement de gouvernement), les ministères en charge des affaires sociales, de la santé et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ces trois tutelles financeront l'école et ses développements dans le cadre d'un contrat quadriennal d'objectifs et de moyens. "Mais rien n'interdit à l'école d'avoir ses ressources propres -on a des laboratoires qui produisent- (...) et d'avoir des partenariats public-privés", a précisé l'administrateur provisoire.

### **DIVERSIFICATION ET PARTENARIATS**

Antoine Flahault consulte actuellement "le plus largement possible" les différentes composantes du champ de la santé publique en France afin d'élaborer les "premières propositions" pour les futures instances (CA, conseil des formations et conseil scientifique).

"Ce sera un premier volet de propositions sachant qu'à chaque conseil d'administration tout oubli pourra être rectifié ou amendé et on examinera au fur et à mesure de nouvelles propositions, de nouveaux partenariats, que ce soit avec des établissements publics de recherche ou d'enseignement supérieur ou avec des partenaires privés", a-t-il tenu à souligner.

Il espère que la nouvelle école attirera "les meilleurs étudiants" y compris "ceux qui jusqu'à présent étaient peu enclins à suivre des études de santé publique" c'est-à-dire "des matheux, des statisticiens, des informaticiens, des juristes, des économistes, des sociologues, des managers, des actuaires..."

"Dans toutes ces disciplines qui font la santé publique quand elles s'intéressent au champ de la santé, je pense qu'il y a d'excellents éléments que la santé publique se doit d'aller chercher lorsqu'ils sont eux-mêmes motivés pour travailler dans le champ de la santé", a expliqué Antoine Flahault qui suggère de leur proposer une double formation dans le domaine de la santé publique sous la forme d'un mastère.

Il souhaite également impliquer des partenaires du secteur privé dans l'enseignement supérieur et la recherche. Il cite notamment les industries du transport, de l'environnement, du médicament, des assurances et de la sécurité. Selon lui, "ces industriels ont des thématiques ou des produits directement reliés à des aspects et à des problématiques de santé publique et ils pourraient avoir à coeur d'être soit mécènes soit des partenaires des chaires d'enseignement supérieur et de recherche".

#### DES CHAIRES INNOVANTES EN MEDECINE GENERALE ET SOINS INFIRMIERS

Outre les chaires d'épidémiologie, des sciences de l'information, santé-environnement, santé-travail, management et en sciences humaines et sociales, Antoine Flahault prévoit de mettre en place des chaires "innovantes".

Il a évoqué la chaire de médecine générale, qui "manque cruellement" en France et qui pourrait bénéficier d'un "très fort soutien", d'après les premiers contacts qu'il a eus. Selon lui, elle pourrait être soutenue par des généralistes, des assureurs ou des caisses de sécurité sociale. "Ce n'est pas très coûteux et ça peut être extrêmement utile au pays", souligne-t-il.

Il souhaite également installer une chaire de recherche en soins infirmiers. "En France, sur les 470.000 infirmières, seulement 20 sont titulaires d'un doctorat, alors qu'aux Etats-Unis, les infirmières participent pleinement aux activités de recherche et l'American Nurse Association réunit des milliers d'infirmières chaque année dans des congrès scientifiques de très haut niveau", a-t-il indiqué.

"Je serai très favorable à demander à nos instances de soutenir des chaires dans ces domaines", a-t-il affirmé.

L'enseignement supérieur et universitaire de l'EHESP devrait ouvrir en octobre 2008. Des structures de recherche et d'enseignement supérieur devraient progressivement s'installer sur le campus de Rennes dans des domaines qui font son corps de métier.

Antoine Flahault imagine aussi des pôles régionaux qui devront être mis en place par les instances en fonction des collaborations qui auront pu être montées avec les universités.